

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Bozouls

Centre instructeur à contacter :

Aveyron Ingénierie
Service Urbanisme
Route du Monastère
12450 FLAVIN
05.65.59.35.50
urbanisme@aveyron-ingenierie.fr

Déclaration "Préalable

DOSSIER N° DP 012033 23 G0052

Déposé le : Dossier déposé complet le 29
Septembre 2023

Par : Madame Marie-Reine PUECH

Pour : Détachement d'un terrain constructible en vue
de la construction

Sur un terrain sis :
14 Route du Vieux Bozouls, 12340 Bozouls

Madame Marie-Reine PUECH
14 Route du Vieux Bozouls
12340 Bozouls

Dossier suivi par : Sandra OLIVIER (05.65.59.94.95)

Objet : Rejet de la demande

Madame,

Vous avez déposé le 29/09/2023 à la Mairie de Bozouls une demande de DP pour un projet de détachement d'un terrain constructible en vue de la construction.

L'article R 442-1 du Code de l'Urbanisme dispose que "*Ne constituent pas des lotissements au sens du présent titre et ne sont soumis ni à déclaration préalable ni à permis d'aménager : ... e) Les détachements de terrains supportant des bâtiments qui ne sont pas destinés à être démolis...*".

Or, au vu des éléments fournis au dossier, le terrain issu de la division supporte une construction qui n'est pas destinée à être démolie.

En conséquence, votre projet ne constitue pas un lotissement et n'est donc pas soumis à déclaration préalable. **Votre demande n'est donc pas recevable et est rejetée.**

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Bozouls
le 25/10/2023

Le Maire

Jean-Luc CALMELLY

Transmis au contrôle de légalité le :

